

LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DE DEUX DÉPUTÉS

# LA COMMISSION DES AFFAIRES JURIDIQUES DE L'APN EXAMINE LA DEMANDE

Page 3

COMMERCE

**LES DÉLAIS DE DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX PROROGÉS**

Page 4

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4100 | Mercredi 30 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COVID-19 EN ALGÉRIE

**PREMIÈRE HAUSSE DES CONTAMINATIONS DEPUIS FIN AOÛT**

Page 16

**CRISE EN LIBYE**

# ALGER ET TUNIS ATTACHÉS À LA SOLUTION POLITIQUE

Pages 5



SELON PLUSIEURS MÉDIAS



**LE CHEF DU PENTAGONE CE JEUDI EN ALGÉRIE**

Page 3

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES



**BEKKAT BERKANI S'EXPRIME À NOUVEAU**

Page 5

SPORTS

**TEBBOUNE ORDONNE LA REPRISE DE TOUS LES CHAMPIONNATS**

Page 16



VACCIN RUSSE ANTI-COVID-19

**YASMINE MOUSSOUS, 1<sup>RE</sup> ALGÉRIENNE À RECEVOIR UNE DOSE**

Page 16



9

mille logements à attribuer au courant des prochains mois à Aïn-Defla.

12

millions DA pour l'équipement des CFPA dans la wilaya de M'sila

900

cas de rage enregistrés en 2019 à travers le territoire national.

## Lancement de "la plateforme du chercheur algérien"

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a donné, dimanche dernier à Alger, le coup d'envoi de "la Plateforme du chercheur algérien". Cette plateforme numérique permettra d'inventorier et de recenser toutes les informations relatives à la recherche scientifique. Lors de la cérémonie du coup d'envoi Abdelbaki Benziane a précisé que cette plateforme se veut "une structure informatique visant l'inventoriage, le recensement et la centralisation de toutes les informations ayant trait au chercheur et à la recherche scientifique en Algérie".

Soulignant en outre l'importance de cette plateforme, M. Benziane a expliqué qu'elle "constitue un jalon supplémentaire pour le renforcement de la gouvernance de la gestion de la recherche scientifique à travers la présentation d'un outil unifié pour fournir aux chercheurs et aux gestionnaires des outils de recherche et d'observation qui leur permettront d'exploiter



rationnellement les moyens et les équipements scientifiques disponibles au niveau national".

## La culture du colza intéresse les agriculteurs guelmis



La "première expérience de la culture du colza dans la wilaya de Guelma devrait intéresser les agriculteurs de cette région", a estimé le chef du service de soutien et développement à la station expérimentale de production de semences de l'Institut

technique des grandes cultures (ITGC), Nabil Athamnia. Dans une déclaration à l'APS, il a en effet précisé qu'un "travail de proximité de sensibilisation et de recensement des agriculteurs désireux d'intégrer cette expérience supervisée par l'ITGC". La démarche vient en application de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant le lancement de cette culture sur pas moins de 3.000 ha à l'échelle nationale durant la saison agricole 2020/2021. Le suivi technique, durant toutes les phases de culture, sera assuré par l'Institut technique des grandes cultures. Les agriculteurs intéressés ont été déjà initiés aux travaux de préparation du sol qui exigent certains critères spécifiques.

La culture du colza est destinée à produire une huile alimentaire riche en acides gras antioxydants et à l'alimentation animale tandis que les fleurs du colza ont un potentiel mellifère prisées des abeilles.

## Ouverture de la galerie "Diwaniya Art Gallery" à Alger

Une nouvelle galerie d'art, dédiée à l'art contemporain de l'Afrique du Nord et du monde arabe, baptisée "Diwaniya Art Gallery" a ouvert ses portes récemment aux visiteurs à la faveur de l'exposition collective "Massarat" (parcours).

Cette nouvelle galerie située dans le quartier de Chéraga a été fondée par le plasticien algérien Hamza Bounoua qui ambitionne, grâce à ce nouvel espace, d'apporter un plus au développement des arts et du marché de l'art algérien, enrichir le débat artistique par des opportunités d'échange d'expériences et promouvoir le mouvement artistique algérien.

Ce nouvel espace dans le paysage culturel entame son parcours par l'exposition collective "Massarat" qui regroupe les œuvres des artistes algériennes Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou, celles de la Saoudienne Lulwah Al Homoud, les Égyptien Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga, la Libanaise Ghada Zoughby, le Soudanais Rashid Diab, le Jordanien Mohamed Al Ameri et enfin l'Iranien Shadi Talaei.

"Massarat" propose une collection de Rachida Azdaou, intitulée "Depressed" photographies et vidéos prises lors d'une per-



formance de l'artiste Toufik Kara ainsi que des toiles de Thilleli Rahmoun.

## Il prend sa retraite à... 24 ans

A 27 ans seulement, Michael Rosehart profite de sa retraite depuis maintenant trois ans.

L'ancien étudiant en business a déclaré : "J'ai vite compris le secret pour arrêter de travailler : économiser assez d'argent pour investir et générer suffisamment de revenus pour vivre le reste de votre vie !" Alors qu'à 19 ans, la plupart des jeunes débutent leurs études, lui achetait déjà sa première maison.

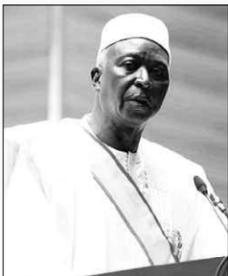
Sa technique est simple : gagner de l'argent grâce à des petits boulots, louer les chambres étudiantes les moins chères possibles et surtout ne faire aucune dépense. Michael explique aussi que le plus important pour faire des économies, c'est d'éviter de payer un loyer.

## Sans permis et en excès de vitesse, il était... ivre et drogué

Un conducteur est tout d'abord flashé à 161 km/h sur une route reliant Saint-Malo à Rennes et qui est limitée à 110 Km/h. Il est immédiatement arrêté par une patrouille de CRS.

L'automobiliste est contrôlé positif à 0,8 gramme au test d'alcoolémie, et également positif au test de cannabis.

Mais ce n'est pas tout, puisque son permis de conduire est déjà annulé et qu'il n'est pas non plus assuré pour son véhicule. Le jeune Malouin risque une lourde amende, voire une peine de prison.

D  
I  
X  
I  
t

## Bah Ndaw, Président de transition au Mali

"Nous sommes prêts à tout pour que le Mali renoue avec la pleine légalité constitutionnelle, avec des autorités élues, des représentants légitimes."

SELON KAMEL FENNICHE

# La révision de la Constitution implique une large révision de plusieurs lois essentielles

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a indiqué hier à Alger, que l'amendement de la Constitution qui sera soumise au référendum du 1er novembre prochain, impliquerait une large révision de plusieurs lois essentielles afin de les mettre en conformité avec la nouvelle Loi fondamentale du pays.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Invité de la Radio nationale, M. Fenniche a précisé que l'amendement de la Constitution était "un pas essentiel sur la voie de la nouvelle République, et sera suivi d'une large révision de l'arsenal juridique régissant, entre autres, le régime électoral, les partis et les associations afin de les mettre en conformité avec la nouvelle Constitution".

La prochaine étape verra, donc, la révision du code électoral pour lequel une commission nationale, installée septembre courant par le président de la République, a procédé à l'élaboration de sa mouture, tout comme seront amendés les lois régissant les partis politiques, les associations, la wilaya, la commune et même d'autres textes réglementaires ayant trait à la Constitution, a-t-il expliqué.

Revenant sur les axes essentiels de la nouvelle Constitution, devant être soumise à un référendum populaire le 1er novembre prochain, le président du Conseil constitu-



tionnel a cité la création d'une cour constitutionnelle qui se substituera au présent Conseil constitutionnel, et qui aura pour mission "l'intervention dans le débat politique afin d'éviter la paralysie des institutions constitutionnelles".

Cette instance s'acquittera de son rôle de "garant de la stabilité", à travers la consécration de "la séparation flexible et la résolution des différends entre les trois pouvoirs de manière à préserver le pays des crises politiques dont il peut se passer, mais également le renforcement de l'état de droit", a-t-il souligné.

Le président du Conseil constitutionnel a évoqué, dans ce sens, la question de la saisine de la Cour constitutionnelle, une procédure à laquelle peuvent recourir les instances dûment habilitées (président de la

République, président du Conseil de la nation, président de l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre ou le chef du Gouvernement selon le cas) à l'effet d'interpréter les dispositions constitutionnelles, ce qui "évitera au pays des crises potentielles qui peuvent découler d'une ambiguïté ou mésinterprétation".

M. Fenniche a, en outre, abordé la question de l'indépendance de la justice à laquelle le législateur constitutionnel "a accordé un intérêt particulier dans le projet de la révision constitutionnelle", à la faveur de la révision de la composition du Conseil supérieur de la magistrature.

L'éloignement du ministre de la Justice, car faisant partie du Pouvoir exécutif, et l'augmentation du nombre de magistrats élus (dont le taux s'élève, au titre de la nouvelle Constitution, à 75% des membres du conseil), sont autant de preuves qui témoignent de l'attachement du législateur à garantir, au maximum, la séparation entre les pouvoirs et de consacrer l'indépendance de l'appareil judiciaire.

Le président du Conseil constitutionnel est également revenu sur les différentes instances et institutions de contrôle et de consultation qui seront consacrées dans la nouvelle Constitution, reflétant, a-t-il dit, "la bonne intention de répondre aux revendications soulevées par le peuple".

Ainsi, "un Observatoire national de la société civile", une instance consultative, a été initié afin de traduire "le souci de l'Etat de relancer le rôle du mouvement associatif à travers son implication dans la gestion des affaires publiques, notamment après son engagement pendant la crise de la Covid-19 et le rôle qu'il a joué aux côtés des autorités publiques dans ce sens".

L. B.

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

## Charfi pose des balises pour les meetings de campagne

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé le lancement le 7 octobre, de la campagne de sensibilisation en prévision du référendum sur la révision constitutionnelle.

"En application des dispositions de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée, ainsi que celles de la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'ANIE, l'opération de sensibilisation en matière d'élection et la diffusion de la culture électorale figurent parmi les prérogatives de l'ANIE", précise la même source. Cette campagne en matière de consultation référendaire sur le projet de révision constitutionnelle, qui durera jusqu'au 28 octobre, sera "conforme aux critères mis en place par l'ANIE et à la législation et l'organisation en vigueur".

Dans le cadre de la consultation référendaire sur la révision constitutionnelle, la décision du 28 septembre 2020, rendue par le président de l'ANIE, "a fixé les règles de la campagne de sensibilisation comme suit:

- La campagne de sensibilisation sera

ouverte le 7 octobre 2020 à partir de 08:00 et prendra fin le 28 octobre 2020 à minuit. La campagne électorale est animée par les parties suivantes:

1- Le staff gouvernemental qui doit transmettre le programme de la campagne électorale au président de l'ANIE

2- Les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges entre les deux chambres du parlement ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas.

3- Les associations nationales jouissant d'une représentation effective au moins au niveau de 25 wilayas.

4- Les personnalités politiques.

Pour animer la campagne électorale, les partis politiques et les associations nationales doivent présenter à l'ANIE une demande étayée de documents justificatifs et d'un résumé sur les axes d'intervention et ce dans un délai de 5 jours au moins avant le lancement de la campagne électorale", souligne le communiqué, ajoutant que "l'ANIE procédera en coordination avec l'ARAV à la définition du temps de parole

réservé aux intervenants dans les médias audiovisuels publics". Outre les modalités de publicité prévues par la loi organique relative au régime électoral, "la campagne électorale peut-être menée dans le cadre de la consultation référendaire sur la révision constitutionnelle par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques. Les espaces réservés à la publicité sont définis par arrêté du coordinateur du délégué de wilaya de l'ANIE, tandis qu'à l'étranger l'affichage se fait aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires". L'opération de sensibilisation et la campagne électorale, qu'il s'agisse de médias audiovisuels ou par affichage, les moyens écrits ou électroniques sont soumis à une habilitation préalable de l'ANIE étant chargée exclusivement de la préparation, l'organisation, la gestion et la supervision des élections et des référendums. A ce titre, tous les intervenants de la campagne électorale sont tenus de respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

R. N.

LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DE DEUX DÉPUTÉS

### La Commission des affaires juridiques de l'APN examine la demande

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est réunie hier, pour examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de deux députés introduite par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a indiqué un communiqué de cette instance législative.

La réunion a été présidée par le président de la commission, Abdelhamid Si Afif, qui a rappelé la procédure de levée de l'immunité parlementaire prévue par la loi, insistant sur le "nécessaire respect des formes légales prévues en la matière", a précisé la même source.

Les membres de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés se sont penchés sur "les mesures législatives et réglementaires y afférentes conformément à l'article 72 du Règlement intérieur de l'APN", a souligné le communiqué, ajoutant que "la Commission a décidé d'entendre les deux députés concernés mercredi".

SELON PLUSIEURS MÉDIAS

### Le chef du Pentagone ce jeudi en Algérie

Le Chef du Pentagone américain, Mark Esper, sera en Algérie jeudi prochain pour rencontrer le président Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'une tournée au Maghreb. C'est ce que rapporte l'agence de presse française (AFP), relayée par plusieurs médias. Mark Esper sera le premier ministre américain de la Défense à visiter l'Algérie depuis 15 ans. Donald Rumsfeld était le dernier à avoir effectué une visite en 2006.

A Alger, l'AFP prévoit des entretiens avec le président Abdelmadjid Tebboune. Mark Esper entend "approfondir la coopération avec l'Algérie sur des questions clés de sécurité régionale, comme la menace posée par les groupes extrémistes", a précisé la même source.

Sa visite en Tunisie, poursuit l'agence française, citant un haut responsable militaire américain, a pour objectif de renforcer les liens avec "un allié majeur dans la région" et d'évoquer les menaces "que représentent pour le pays les organisations extrémistes comme le groupe Etat islamique (EI) ou al-Qaïda ainsi que l'instabilité régionale exacerbée par les activités pernicieuses de la Chine et la Russie sur le Continent africain", a indiqué un haut responsable militaire américain. L'AFP rajoute que Mark Esper visitera d'abord, ce mercredi 30 septembre, la Tunisie pour rencontrer le président Kais Saïed et le ministre tunisien de la Défense, Ibrahim Bartagi, avant un discours au cimetière militaire américain de Carthage, où sont enterrés les soldats américains tombés en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le ministre américain se rendra vendredi à Rabat, pour "renforcer les relations déjà étroites" dans le domaine de la sécurité avec le Maroc qui "accueille chaque année l'exercice militaire African Lion sous la houlette du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom)".

R. N.

## INFORMATION ÉCONOMIQUE

## Les médias appelés à s'assurer de la fiabilité des sources

Les médias sont appelés à s'assurer de la fiabilité des sources dans le traitement de l'information économique et financière, notamment en période de crise sanitaire, a affirmé hier dans un communiqué, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, le Pr. Ammar Belhimer.

L'information économique et financière, notamment en période de crise sanitaire, "revêt un caractère crucial et sensible", imposant un "traitement spécial", en veillant à s'assurer de "la fiabilité de la source", a souligné le ministre de la Communication.

"En tant que vecteur de l'information économique, financière et sociale, les médias ont une responsabilité particulière, en veillant à s'assurer de la fiabilité de la source de l'information et de sa véracité ainsi que de ses compétences et de son statut l'habilitant à s'exprimer", lit-on dans ce communiqué.

Ainsi, il a recommandé aux médias de "s'adresser particulièrement aux services compétents des ministères, des Finances, de l'Industrie, du Commerce et au CNES (Conseil économique et social), chacun dans son domaine de compétence", ajoutant, qu'"en dehors de ces fournisseurs de statistiques, aucune autre source n'est autorisée ou habilitée à donner ce genre d'informations".

R. N.

## RISQUES INDUSTRIELS

## Sonatrach installe un Comité de sécurité

Au lendemain de certains incidents signalés sur plusieurs sites relevant de la Compagnie nationale des hydrocarbures, un Comité de suivi dédié aux questions liées à la conformité réglementaire au sein de Sonatrach, a été installé hier a annoncé un communiqué de la Compagnie nationale.

"Dans le cadre de la prise en charge de la problématique d'empiètement sur les périmètres de protection des installations et ouvrages d'hydrocarbures de Sonatrach, le P-dg de la compagnie a procédé, lundi 28 septembre, à l'installation d'un Comité de suivi dédié aux questions liées à la conformité réglementaire", lit-on dans le communiqué publié par l'APS.

Ce Comité, indique-t-on, aura pour mission d'établir un état des lieux sur la situation et superviser la concrétisation des plans d'actions destinés à limiter les risques pour les riverains et la protection des installations de l'entreprise contre les risques induits par les empiètements, précise la même source.

Cette action intervient dans le cadre du "renforcement des mesures de protection et de maîtrise des risques majeurs", associés aux activités industrielles de Sonatrach, a conclu le communiqué.

R. N.

## CONSTITUTION

# Des amendements pour l'"indépendance" de la Cour des comptes

**Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf, a qualifié à Alger d'"importants" les amendements introduits dans le cadre du projet d'amendement de la Constitution relativement au rôle de cette instance de contrôle, en ce sens qu'ils lui confèrent une "totale indépendance", et lui permettent de rendre public son rapport annuel.**

PAR CHAHINE ASTOUATI

"La non publication, durant les années précédentes, de ces rapports dans le Journal officiel, était un obstacle entre la Cour et les gestionnaires, d'une part, et la Cour et l'opinion publique, d'autre part", a déclaré M. Benmarouf au "Forum de la Radio" sur les ondes de la chaîne Une.

A ce propos, il a rappelé que les rapports de la Cour des comptes n'avaient été publiés dans le Journal officiel, que trois (03) fois (1995, 1997 et 2019) depuis sa création. En fixant le mandat du président

de la Cour à une seule fois renouvelable, les amendements introduits "ont libéré les futurs présidents de toutes éventuelles pressions d'une quelconque institution de l'Etat, d'où la totale indépendance conférée à la Cour", a-t-il estimé.

Pour M. Benmarouf, ces amendements reflètent la volonté des Pouvoirs publics, de soutenir l'indépendance de la Cour, ce qui lui permet contribuer au développement de la bonne gouvernance, à la transparence dans la gestion des finances publiques et à la reddition des comptes. La nouvelle révision constitutionnelle confirme "la suprématie" des prérogatives de la Cour des comptes sur tout ce qui est public, aussi bien commercial qu'administratif, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président de la Cour des comptes a fait savoir, que les magistrats traitaient annuellement 10 à 15 dossiers transmis par la Cour des comptes qui, a-t-il souligné "ne contrôle pas l'acte de gestion, mais la situation financière globale de l'entreprise".

Evoquant le rôle de la Cour dans la lutte contre la corruption, M. Benmarouf a rappelé que l'article 199 du projet d'amendement de la Constitution stipule, dans son alinéa premier, que la Cour des comptes "est une institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics", ajoutant que l'auditeur "est indépendant dans son avis".

Concernant les données financières, il a mis en avant la totale coordination avec les différentes institutions de contrôle des deniers publics pour l'échange des données et informations d'où, a-t-il affirmé, l'importance de la numérisation qui permet de constituer une base de données susceptible d'aider les responsables de la Cour à accomplir leur rôle efficacement.

La Cour des comptes attend la généralisation des données budgétaires, via la plateforme électronique du ministère des Finances, qui offrira un accès et une exploitation de données unifiées.

S'agissant de l'application des recommandations de la Cour des comptes, M. Benmarouf a évoqué la mise en place, dans le cadre du programme de contrôle de son instance, d'un volet consacré au suivi de l'application des recommandations proposées et au dialogue avec les responsables pour les exhorter à les prendre en considération.

A une question sur la possibilité de rendre "contraignantes" les recommandations de la Cour, il a expliqué que "cette question n'est pas à l'ordre du jour, car cela reviendrait à lui transférer la responsabilité de l'acte incombant aux entreprises publiques ou Collectivités locales, rappelant que les recommandations des Cours des comptes ne sont constitutionnellement pas contraignantes de par le monde".

C. A.

## SÉNAT

## Présentation du projet de loi relatif au Code de procédure pénale

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmami, a présenté hier, devant la commission compétente du Conseil de la nation, le projet de loi relatif à l'ordonnance modifiant et complétant le Code de procédure pénale.

S'exprimant à l'occasion, le ministre a indiqué que ce projet s'inscrit "dans le cadre du souci permanent d'accroître le rendement de la justice algérienne et la qualité de ses jugements, afin de lui permettre de prendre en charge tous les types d'affaires et de litiges qui lui sont présentés, quelle que soit leur degré de complexité".

En vertu de l'ordonnance modifiant et complétant le code de procédure pénale, un pôle pénal économique et financier sera créé au niveau de la Cour d'Alger, lequel sera spécialisé dans la lutte contre la criminalité économique et financière, et dont la compétence s'étend à tout le territoire de la République.

Concernant la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, le projet de loi prévoit une extension de la compétence territoriale de la cour d'Alger qui se verra confiée une compétence matérielle exclusive concernant les crimes graves, de portée nationale ou internationale.

La révision des dispositions relatives au privilège de juridiction vise à consacrer le

principe constitutionnel d'égalité de tout un chacun devant la justice.

Pour rappel, les dispositions de l'article 573 du Code de procédure pénale consacrées dans leur formule actuelle, prescrivent la règle du privilège de juridiction qui accorde à une catégorie déterminée de cadres supérieurs de l'Etat, le droit de ne pas faire l'objet de poursuites et d'enquête dans les affaires pour lesquelles ils sont accusés, que devant la Cour suprême.

Ainsi, cette ordonnance accorde aux catégories des cadres supérieurs de l'Etat, la possibilité de les poursuivre et de les juger

devant des juridictions autres que celles territorialement compétentes, en application des dispositions générales de la juridiction prévues par les articles 37, 40 et 239 de la même Loi, et ce pour le bon fonctionnement de la Justice.

Parallèlement et pour parer à tout arbitraire dans les poursuites à l'encontre de ces catégories de fonctionnaires, cette ordonnance énonce que l'action publique ne peut être mise en mouvement à leur rencontre que par le parquet général.

R. N.

## COMMERCE

## Les délais de dépôt des comptes sociaux prorogés

"L'opération de dépôt des comptes sociaux par les opérateurs économiques, au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC), pour l'exercice 2019, est prorogé jusqu'au 30 novembre 2020", a annoncé hier dans un communiqué, le ministère du Commerce.

"Le ministère du Commerce porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques concernés par le dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2019 que, sur décision du ministre du Commerce, Kamel Rezig, le délai de dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2019 est prorogé jusqu'au 30 novembre 2020", précise le communiqué.

"Les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur, notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs", ajoute la même source.

R. N.

CRISE EN LIBYE

# Alger et Tunis attachés à la solution politique

Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, était avant-hier en visite de travail en Tunisie, pour la deuxième fois en moins de trois mois. Il a été reçu par le président tunisien Kaïs Saïed, le chef du gouvernement Hichem Mechichi et le ministre des Affaires étrangères, Othman Jerandi.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Outre la relance de la coopération économique et technique, le dossier libyen et la situation au Sahel étaient au menu des discussions. “Nous nous sommes entendus pour poursuivre les efforts communs entre l’Algérie et la Tunisie, pour faire avancer le processus de la solution politique en Libye, loin de toute ingérence étrangère à travers un dialogue inclusif, constructif et réel entre les enfants de la Libye, dans un seul pays. Il s’agit de sauvegarder la sécurité, la stabilité, la souveraineté et l’unité de la Libye”, a déclaré le chef de la diplomatie algérienne devant les caméras d’El



Watania, Chaîne publique tunisienne. Début septembre 2020, le Président tunisien a évoqué l’importance de “la coordination” entre la Tunisie et l’Algérie, pour “relancer le dialogue inter libyen” et “rétablir la paix et la stabilité en Libye”. “Le rôle des pays voisins de la Libye dans l’identification d’une solution pacifique à la crise est capital”, a-t-il déclaré, après avoir reçu Stephanie Williams, cheffe par intérim de la Mission des Nations-unies pour la Libye. Fin juillet 2020, le président Abdelmadjid Tebboune a évoqué une possible initiative algéro-tunisienne pour résoudre la crise politique en Libye, divisée entre un pôle à

Tripoli (gouvernement Faiz Al Saraj) et un autre à Benghazi (Khalifa Haftar). “Le règlement du conflit entre libyens passe impérativement par la table du dialogue et l’usage des armes n’a et ne sera jamais la solution”, a-t-il dit. Alger et Tunis ont appelé, à plusieurs reprises, au respect de l’embargo sur les armes en Libye. Les deux capitales se disent prêtes à accueillir “un dialogue rassembleur” entre les différentes parties en conflit en Libye, dans la continuité de ce qui a été convenu lors de la conférence de Berlin en janvier 2020.

**Prochaine visite de Tebboune à Tunis**

“Le président Kaïs Saïed a exprimé son attachement à la consolidation de l’excellente relation entre nos deux pays en attendant de recevoir son frère le président Abdelmadjid Tebboune lors d’une visite (en Tunisie), qui constituera une importante étape du processus de renforcement des relations bilatérales”, a déclaré Sabri Boukadoum.

Kaïs Saïed a tenu une promesse électorale, en février 2020, en réservant à l’Algérie sa première visite officielle à l’étranger, après 100 jours de pouvoir. Il a honoré la grande militante algérienne Djamilia Bouhired de l’insigne de la République tunisienne.

Selon les médias tunisiens, la coopération sécuritaire, la lutte contre la pandémie de la Covid-19 et l’intégration maghrébine étaient également à l’ordre du jour de la visite du chef de la diplomatie algérienne à Tunis. “Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des relations bilatérales et l’attachement des deux pays à les renforcer dans plusieurs domaines à l’occasion des prochaines échéances, notamment la visite de M. le président de la République en Tunisie, la grande commission mixte algéro-tunisienne et le comité de suivi des relations bilatérales”, a indiqué un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères, repris par l’APS.

Selon la même source, Boukadoum et Jerandi ont évoqué la situation au Mali et souligné “l’importance de la restauration de la stabilité dans ce pays frère et la nécessité de parachever la mise en œuvre de l’accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d’Alger (Accords de 2015)”.

R. R.

VACCINS DE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

## Appel à sa couverture généralisée

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des professionnels de la santé ont appelé les autorités à assurer une couverture générale de la vaccination contre la grippe saisonnière. Ils indiquent que cette vaccination est indiquée pour les malades chroniques, les femmes enceintes et les enfants.

C’est le Pr Youcef Yousfi, président du Syndicat des praticiens spécialistes de la santé publique qui a souligné “la nécessité de vacciner les larges couches de la société civile et notamment les malades chroniques, les femmes enceintes et le personnel de la santé publique”. Pour lui, “cette vaccination peut atténuer les effets causés par le coronavirus”, mais avertit que “le vaccin ne peut enrayer le covid-19”, car les recherches cliniques ne l’ont pas prouvé. Ce spécialiste estime que “c’est le début de la saison de la grippe saison-

nière dont les symptômes sont proches de celles du coronavirus”, d’où l’importance de “mener une campagne large et efficace”. Pour éviter qu’il y ait une panique parmi la population, d’autres spécialistes soulignent la mise en place d’un plan de communication et une campagne de vulgarisation pour se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Le Pr Mustapha Khiati, président de la Forem a, de son côté, abonde dans le même sens.

Dans une déclaration à la presse, il a appelé les autorités publiques et les responsables sanitaires “à mettre un plan de vaccination globale et surtout dans les corps de santé publique et ceux des corps constitués ainsi que les malades ch”, et ceci dans la perspective de se concentrer uniquement dans la prise en charge de ceux qui sont atteints du coronavirus, tout en souhaitant que “les vaccins soient disponibles en quantités suffisantes pour les

mois à venir”. Il ne faut pas se contenter “de traiter les symptômes de la grippe saisonnière par les moyens usuels”, car le vaccin devient important pour mettre fin à sa sévérité si les symptômes sont persistants et particulièrement pour les personnes fragiles. Pour ce qui est des dernières informations sur la résurgence de la deuxième vague de la Covid-19, le Pr Khiati dément ces allégations concernant la probabilité d’une seconde vague en Algérie, estimant qu’il n’y a aucun fondement scientifique à cela. Il explique que “le virus est en train de développer ses propres gènes, mais sans gravité avec la situation qui a prévalu durant les mois derniers ». Pour preuve, il y a actuellement une décline des cas de contamination et même ceux qui étaient admis aux soins intensifs sont rétablis suite à cette baisse dans la gravité des symptômes.

F. A.

DÉBUT EFFECTIF DE L’EXPLOITATION DE L’OR

## 121 sites dénombrés dans le Grand Sud algérien

PAR RACIM NIDHAL

L’exploitation minière des métaux précieux, dans la wilaya de Tamanrasset, est lancée effectivement dès ce mardi. Pas moins de 121 sites ont été recensés par le ministère des mines dans le Grand Sud du pays.

Plusieurs ministres se sont déplacés sur les lieux, afin de donner le coup d’envoi de cette exploitation et cela selon les instructions données lors du dernier conseil des ministres. Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, qui a été sur place, a révélé lors d’une rencontre avec les représentants de la société civile le dénombrement de 121 sites pour l’exploitation de l’or dans le Grand Sud du pays, dont 76 dans la wilaya de Tamanrasset. Arkab a

annoncé aussi la mise en place de deux zones pour l’exploitation de l’or dans le Sud, la première dans la wilaya de Tamanrasset et la seconde dans la région de Djanet, wilaya d’illizi. Les gérants de ces régions procéderont à l’achat des quantités d’or qui seront produites par les coopératives dans ces sites.

A cette occasion, le ministre a expliqué que le lancement de l’exploitation artisanale de l’or dans les régions du Sud est en ligne avec les nouvelles aspirations de développement du secteur minier, en outre, ça permet de faire progresser l’économie nationale et de diversifier ses sources en dehors des hydrocarbures, les jeunes auront la possibilité de pratiquer cette activité dans un cadre juridique organisé et transparent.

Toutefois, Arkab a insisté sur la nécessité de respecter le contenu du cahier des charges pour l’exploitation artisanale de l’or pour assurer un développement durable et mettre fin à l’exploitation anarchique de cette richesse minière.

Arkab a souligné, à cet effet, l’accroissement des activités illégales de ces matières minières, ce qui entraîne des conséquences désastreuses pour l’environnement.

Le ministre des Mines a rappelé aussi que les jeunes souhaitant exploiter ces mines seront organisés dans des coopératives pour obtenir des permis d’exploitation minière, ainsi ils auront la possibilité de pratiquer cette activité dans un cadre juridique organisé et transparent.

R. N.

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

## Bekkat Berkani s’exprime à nouveau

Le docteur Mohamed Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique chargé du suivi et de l’évolution de l’épidémie du coronavirus Covid-19 en Algérie, s’est à nouveau exprimé sur la situation sanitaire dans le pays et la réouverture des frontières.

“Je ne peux pas me prononcer sur la situation épidémiologique dans l’avenir”, a-t-il déclaré sur une chaîne de télévision privée.

Il a affirmé : “on a gagné une bataille, mais pas la guerre”.

M. Bekkat Berkani a expliqué, que les autorités ont été surprises de voir le coronavirus sévir encore dans beaucoup de pays européens, notamment en France et en Espagne, où les systèmes de santé peuvent venir à bout de ce virus. Il a rappelé que ces pays ont réinstauré le confinement, laissant entendre ainsi que si le pays rouvre les frontières aériennes et maritimes, on risque un re-confinement dont on a beaucoup souffert. M. Bekkat Berkani a indiqué, que si le nombre de contamination continue à baisser de manière significative, peut-être que les autorités prendront des mesures strictes concernant les aéroports

Toutefois, il a affirmé, qu’à l’heure actuelle, il n’est même pas possible de se prononcer sur une date.

R. N.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGEREINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA  
P-OS AU1 cité administrative Tipasa.  
LE NIF DE LA DTP : 40801500042098

L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES N° 07

La Direction des travaux publics de la wilaya de TIPASA lance un l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES -Exercice 2019**

- \*ENTRETIEN DE GLISSEMENT DES TALUS SUR RN 42A
- \*REALISATION D'UN FOSSE BETONNE SUR RN 67
- \* TRAVAUX DES DEPENDANCES SUR RN 11 DU PK 45+000 AU PK 47+000

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle suivante :

- Catégorie trois ou plus activité principale travaux publics

Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la direction des travaux publics, POS AU1 cité administrative Tipasa, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux jusqu'à 12H00mn Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant jusqu'à 12H00mn.

La date de dépôt des offres est fixée au **quinzième (15<sup>ème</sup>)** jour, à compter de la date de la première de parution du présent, avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA, CITE ADMINISTRATIVE TIPASA. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

SOUSSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION  
D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES.  
L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA DE TIPASA  
ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES -Exercice 2019

- \*ENTRETIEN DE GLISSEMENT DES TALUS SUR RN 42A
  - \*REALISATION D'UN FOSSE BETONNE SUR RN 67
  - \* TRAVAUX DES DEPENDANCES SUR RN 11 DU PK 45+000 AU PK 47+000
- Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1/ Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (rempli, signé et cachet).
- Une déclaration de probité (rempli, signé et cachet).
- Statut de l'entreprise en cas des entreprise (EURL, SPA, SARL, SNC).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et classification professionnelles
- La liste des moyens humains doit être justifiée par la présentation des attestations
- D'affiliation de CNAS.
- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet justifie.
- Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité.
- Le registre de commerce.
- L'extrait de rôle en cours de validité ou avec un. Echéancier de paiement.
- Attestation de mise à jour CNAS CASNOS CACOBATH.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les entreprises SNC, SARL, SPA, EURL).
- Carte d'identification fiscale.
- Numéro d'identification fiscale.
- chiffre d'affaires des trois dernières années, (justifié par le C20 délivré par les services des impôts).

2/ L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire (rempli, signé et cachet).
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « du et accepté ».

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (présenter la mémoire technique selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges ou conforme ce modèle) et tout autre document exigé

3/ L'offre financière contient:

- Lettre de soumission (rempli, signé et cachet).
- Bordereau des prix unitaires (rempli, signé et cachet).
- Le détail quantitatif et estimatif (rempli, signé et cachet).
- la décomposition du prix global et forfaitaire

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction Des Travaux Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

**NB :** Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

LE COVID-19 ENTRAÎNE DES PERTES IMPOSANTES SUR LES REVENUS DU TRAVAIL DANS LE MONDE

# La crise sanitaire a engendré des millions de pauvres

*Le bureau de l'OIT pour l'Algérie met en relief les dangers et les répercussions désastreuses de la pandémie sur des millions de travailleurs qui se retrouvent au chômage sans aucune ressource.*

Les pays émergents et les pays en développement sont particulièrement touchés par cette crise sanitaire sans précédent. Même les pays industrialisés avancés économiquement subissent les affres du coronavirus. Une nouvelle analyse de l'OIT sur l'impact du Covid-19 sur le marché du travail révèle une baisse "massive" des revenus du travail et des "fossés" en matière de relance budgétaire qui menacent d'accroître l'inégalité entre les pays riches et les pays pauvres. Les pertes à l'effet dévastateur dans les heures travaillées qui ont été causées par la pandémie de Covid-19 ont engendré une chute « imposante » des revenus du travail pour les travailleurs du monde entier, affirme l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans son dernier état des lieux des effets de la pandémie sur le monde du travail.

Selon son estimation, le montant total des revenus du travail a baissé de 10,7%, soit 3.500 milliards de dollars des Etats-Unis, pendant les trois premiers trimestres de 2020, en comparaison avec la même période en 2019. Ce chiffre ne tient pas compte des mesures de soutien aux revenus mises en place par les gouvernements.

La chute la plus importante concerne les pays à revenu intermédiaire inférieur, dans lesquels les pertes en revenus du travail ont atteint 15,1% ; la région du monde la plus touchée étant les Amériques, avec 12,1%.

L'Observatoire de l'OIT : le Covid-19 et le monde du travail, 6e édition, indique que les pertes globales en heures travaillées pendant les neuf premiers mois de l'année 2020 ont été « considérablement plus importantes » qu'estimées dans l'édition précédente de l'Observatoire (publiée le 30 juin). Par exemple, l'estimation révisée des heures de travail perdues au deuxième trimestre de cette année (en comparaison au quatrième trimestre 2019) s'élève à 17,3%, ce qui équivaut à 495 millions d'emplois directs à temps plein (ETP) (en se basant sur une semaine de travail de 48 heures), alors que la dernière estimation était de 14%, soit 400 millions d'emplois ETP.

Au troisième trimestre 2020, on s'attend à des pertes en heures travaillées de 12,1% (345 millions d'emplois ETP).

Les perspectives pour le quatrième trimestre ont connu une dégradation significative depuis la parution de la dernière édition de l'Observatoire. Si



l'on suit le scénario de référence de l'OIT, les pertes globales en heures travaillées devraient, désormais, s'élever à 8,6% au quatrième trimestre de 2020 (en comparaison au quatrième trimestre de 2019), ce qui correspond à 245 millions d'emplois ETP. Cela représente une augmentation par rapport à l'estimation précédente de l'OIT qui était de 4,9%, soit 140 millions d'emplois ETP.

## Coup dur pour les travailleurs des PVD et émergents

Selon l'Observatoire, l'une des raisons qui explique ces augmentations estimées des pertes en heures travaillées réside dans le fait que dans les pays en développement et dans les pays émergents, les travailleurs ont été beaucoup plus touchés que par les crises précédentes, notamment les personnes évoluant dans l'économie informelle.

Les auteurs soulignent également que la baisse des pertes en heures de travail doit être attribuée de manière plus importante à l'inactivité plutôt qu'au chômage, ce qui entraîne de nombreuses conséquences sur le plan des politiques à mettre en œuvre.

Alors que les mesures les plus sévères en matière de fermeture des lieux de travail ont été adoucies, il existe des différences importantes entre les régions. Ainsi, 94% des travailleurs vivent toujours dans des pays soumis à des restrictions dans l'ouverture des lieux de travail sous une forme ou sous une autre, alors que 32% se trouvent dans des pays où tous les lieux de

travail sont fermés sauf ceux considérés comme essentiels.

## Le « fossé de la relance budgétaire »

Cette 6e édition de l'Observatoire étudie également l'efficacité des mesures de relance budgétaire afin de réduire les conséquences sur le marché du travail.

Dans les pays pour lesquels on dispose de données suffisantes pour le deuxième trimestre 2020, il existe un lien clair montrant que plus les mesures de relance budgétaire (en tant que pourcentage du PIB) sont importantes, plus les pertes en heures travaillées sont faibles.

Pendant cette période, globalement, l'ajout au niveau mondial de 1% du PIB annuel de relance budgétaire aurait réduit les pertes en heures travaillées de 0,8% supplémentaire.

Cependant, même si les plans de relance budgétaire ont joué un rôle significatif pour soutenir l'activité économique et réduire la baisse des heures de travail, ils ont surtout été mis en œuvre dans les pays à revenu élevé, en raison du fait que les économies émergentes et en développement ne disposent que de capacités limitées pour financer de telles mesures.

Pour que les pays en développement puissent atteindre le même ratio en matière de relance par rapport aux heures de travail perdues que dans les pays à revenu élevé, il faudrait qu'ils puissent injecter 982 milliards de dollars des Etats-Unis en complément (45 milliards de dollars dans les pays à

faible revenu et 937 milliards de dollars dans les pays à revenu intermédiaire inférieur). Les besoins en matière budgétaire pour les pays à faible revenu s'élèvent à moins de 1% de la valeur totale des plans de relance budgétaire annoncés dans les pays à revenu élevé.

Cet immense « fossé de la relance budgétaire » constitue une source d'inquiétude encore plus grande si l'on prend en compte également le déficit dans le domaine de la protection sociale qui touche de nombreux pays en développement. De plus, certains de ces pays ont aussi été contraints de réorienter des dépenses publiques depuis d'autres objectifs afin d'atténuer les conséquences de la crise sur le marché du travail.

« Tout comme nous devons redoubler nos efforts pour vaincre le virus, nous devons agir de manière urgente et à grande échelle afin de surmonter ses conséquences économiques et sociales ainsi qu'en matière d'emploi. Cela veut dire apporter un soutien durable s'appliquant aux emplois, aux entreprises et aux revenus », affirme Guy Ryder, directeur général de l'OIT. « Au moment où l'Assemblée générale des Nations unies se réunit à New York, il est urgent pour la communauté internationale de définir une stratégie globale pour enclencher la relance à travers le dialogue, la coopération et la solidarité. Aucun groupe, aucun pays, aucune région du monde ne peut vaincre cette crise individuellement », conclut-il.

R. E.

# Douleurs musculaires : La fibromyalgie, cause et traitement



*Le terme fibromyalgie vient de "fibro", pour fibrose, de "myo" qui signifie muscles et d'"algie" qui signifie douleur. Il a été critiqué par certains médecins, car il n'existe aucune fibrose des muscles à l'origine des douleurs.*

La fibromyalgie est un syndrome caractérisé par des douleurs diffuses dans tout le corps, douleurs associées à une grande fatigue et à des troubles du sommeil. Ce syndrome n'entraîne pas de complications graves, mais est très éprouvante et empêche souvent la personne qui en souffre d'accomplir ses activités quotidiennes ou de fournir un travail à temps plein.

Cependant, la fibromyalgie est encore mal connue et mal comprise. Bien que les douleurs soient réelles et très pénibles, les médecins ne parviennent pas à détecter de lésion ni d'inflammation permettant d'expliquer ces symptômes. Pour cette raison, la fibromyalgie a suscité certaines polémiques dans le milieu scientifique, à tel point que des médecins ne croyaient pas à son existence. Aujourd'hui, il semble que certains facteurs physiologiques (anomalies du système nerveux, perturbations hormonales, etc.) et génétiques soient en cause. Des

événements extérieurs (traumatismes, infection...) pourraient aussi être impliqués. Les causes exactes demeurent toutefois incertaines. L'existence de ce syndrome est reconnue depuis 1992 par l'Organisation mondiale de la Santé. Le terme fibromyalgie vient de "fibro", pour fibrose, de "myo" qui signifie muscles et d'"algie" qui signifie douleur. Il a été critiqué par certains médecins, car il n'existe aucune fibrose des muscles à l'origine des douleurs. Le terme "syndrome polyalgique idiopathique diffus", ou Spid, a également été proposé, mais n'a pas fait l'objet d'un consensus international.

## Comment reconnaît-on une fibromyalgie ?

Ses symptômes nombreux et sa ressemblance ou sa cohabitation avec d'autres maladies ou syndromes (rhumatismes articulaires, maladies de système, syndrome de fatigue chronique, syndrome de l'intestin irritable, migraine, etc.), compliquent le diagnostic de fibromyalgie. Ainsi, il arrive parfois que les personnes atteintes doivent attendre en moyenne 5 ans (et une dizaine de visites médicales) avant d'obtenir le diagnostic de fibromyalgie, même si ce temps a tendance à diminuer depuis quelques années. Avant de poser un diagnostic de fibromyalgie, les médecins demandent des examens complémentaires (en particulier prises de sang et radiographies) afin d'écartier d'autres maladies qui se soigneraient tout autrement. Ensuite, partout dans le monde, le diagnostic de la fibromyalgie repose sur deux critères établis par l'*American college of rheumatology*, retenus et approuvés par un



comité international :

La présence d'une douleur diffuse pendant plus de 3 mois. La douleur doit être présente des deux côtés du corps (gauche-droite), en haut et en bas de la ceinture, ainsi qu'à la colonne vertébrale. Une sensation de douleur sur au moins 11 des 18 points caractéristiques de la maladie.

## À retenir

Ces critères sont toutefois critiqués par de nombreux médecins, entre autres parce que le nombre de 11 points douloureux est arbitraire. Ainsi, certaines personnes ayant 8 ou 9 points douloureux peuvent tout de même être atteintes de fibromyalgie. De plus, la localisation et le nombre de points douloureux peuvent varier chez une même personne d'un jour à l'autre. Enfin, certaines formes graves de fibromyalgie causent des douleurs partout sur le corps, et pas seulement aux muscles. Le syndrome de fatigue chronique, caractérisé par une fatigue profonde et des douleurs articu-

lares et musculaires, ressemble beaucoup à la fibromyalgie et il n'est pas toujours facile de les différencier. La différence principale entre ces deux affections est le fait que la fatigue prédomine en cas de syndrome de fatigue chronique, et plutôt la douleur en cas de fibromyalgie.

## Maladies associées

On retrouve assez souvent associées à la fibromyalgie des problèmes tels que les maux de tête, troubles du côlon (côlon irritable), syndrome des jambes sans repos, troubles oculaires, tremblements.

## Causes de la fibromyalgie

Les causes du syndrome ne sont pas encore connues. Bien que la fibromyalgie engendre des douleurs musculaires chroniques, il n'y a aucune lésion visible dans les muscles pouvant expliquer les douleurs. Il s'agit d'une maladie où de nombreux facteurs sont probablement à l'origine des symptômes. Plusieurs hypothèses ont été avancées.

Voici celles qui retiennent le plus l'attention des chercheurs. Epuisement de l'axe hypothalamo-hypophysio-surrénalien ou axe du stress :

On pense qu'il pourrait y avoir eu chez les personnes prédisposées, une succession de 2 éléments très importants :

\*A l'adolescence ou à l'enfance, un événement très émotionnellement éprouvant, un stress puissant par exemple un inceste

\*A l'âge adulte, sur ce terrain prédisposé, généralement entre 30 et 50 ans, à l'occasion d'un nouveau stress, la personne bascule dans le syndrome fibromyalgique.

On retrouve souvent ce type de séquences chez les personnes fibromyalgiques.

## Diminution du seuil de perception de la douleur

Les personnes atteintes de fibromyalgie ressentent davantage la douleur que les

autres. En d'autres termes, leur système nerveux répond de façon anormale aux stimuli extérieurs : une légère pression suffit à déclencher un message de - douleur - chez les personnes fibromyalgiques. Cette plus grande sensibilité à la douleur serait liée au dysfonctionnement de certaines zones du cerveau et à des anomalies de la transmission des messages nerveux.

## Anomalies physiologiques du système nerveux

Plusieurs études ont montré une diminution des taux de neurotransmetteurs, comme le glutamate ou la sérotonine, chez les personnes atteintes de fibromyalgie. De même, des anomalies hormonales (concernant l'hypophyse et le thalamus, dans le cerveau) ont été décrites chez les patients fibromyalgiques. Aucune de ces observations ne permet cependant à elle seule d'expliquer la maladie.

## Facteurs génétiques

Il est désormais démontré que la fibromyalgie a également une composante génétique, plusieurs personnes étant atteintes dans certaines familles<sup>59</sup>. Plusieurs gènes pourraient être impliqués dans le déclenchement de la fibromyalgie, mais les études effectuées dans ce domaine n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

## Facteurs biologiques

Un trouble métabolique de la substance P augmenterait la sensibilité à la douleur. Son association avec le stress, l'anxiété et la dépression est aussi connue.

Un manque chronique de sommeil réparateur. Il se peut que le mauvais sommeil ne soit pas seulement un symptôme, mais aussi une cause de la fibromyalgie.

## Événements extérieurs

De nombreux agents infectieux ont été incriminés pour expliquer le déclenche-

ment de la fibromyalgie, comme les virus de l'hépatite C ou B, par exemple, ou la bactérie en cause dans la maladie de Lyme. Environ 10 % des personnes atteintes de fibromyalgie déclarent avoir souffert d'une infection avant le début des symptômes<sup>60</sup>.

Dans de nombreux cas, un traumatisme physique (accident) est impliqué dans le déclenchement de la fibromyalgie. Les accidents de voiture causant un - coup du lapin -, c'est-à-dire un traumatisme des vertèbres cervicales, sont souvent montrés du doigt. Des traumatismes émotionnels peuvent aussi être en cause, mais ils ne concernent pas tous les cas de fibromyalgie. C'est le cas des sévices sexuels ou de la violence survenus tôt dans la vie, ainsi que de certains événements dramatiques (agression, attentat...).

## Fibromyalgie et profil psychologique

De nombreuses études montrent un lien fort entre la fibromyalgie, l'anxiété et la dépression, qui sont présentes dans un tiers des cas environ. Les troubles anxieux sont souvent présents avant l'apparition des douleurs (3/4 des patients), tandis que la dépression apparaît le plus souvent après le début de la fibromyalgie<sup>60</sup>. Les personnes atteintes de fibromyalgie ont souvent un profil psychologique particulier, défini par un caractère propice au catastrophisme ou à la dramatisation, en particulier devant la douleur. Cette attitude a tendance à amplifier l'intensité de la douleur, le sentiment d'impuissance et de détresse. De plus, les syndromes dépressifs contribuent à abaisser le seuil de la douleur. S'ensuit alors un cercle vicieux qui rend encore plus difficile l'atténuation des symptômes. Il faut noter qu'une dépression chronique finit naturellement par entraîner des douleurs et qu'une douleur chronique finit par entraîner une dépression. D'où un lien entre les deux syndromes fibromyalgique et dépressif.





### Comment évolue la fibromyalgie ?

La fibromyalgie n'est pas une maladie grave, au sens où elle n'entraîne pas de complications de santé majeures. Elle n'en est pas moins une maladie pénible et invalidante pour les personnes qui en souffrent. Les douleurs sont chroniques et souvent résistantes aux différents traitements, qu'ils soient médicaux, physiques ou psychologiques. Cependant, elles ont tendance à rester stables à long terme, ou à s'atténuer. Il n'y a généralement pas d'aggravation.

L'intensité de la douleur et de la fatigue limite les activités quotidiennes et peut parfois avoir des répercussions sur l'activité professionnelle. Cependant, le fait de maintenir son activité professionnelle est bénéfique sur le plan psychologique comme sur le plan physique, comme l'a montré une étude suédoise en 2005. Des aménagements du temps de travail et du poste sont parfois nécessaires lorsque les douleurs sont très importantes.

Les symptômes de la fibromyalgie

La fibromyalgie est caractérisée par des douleurs étendues et diffuses, principalement musculaires, associées à une fatigue chronique et des troubles du sommeil. Cependant, les symptômes diffèrent d'une personne à l'autre. De plus, le climat, le moment de la journée, le niveau de stress et d'activité physique sont des facteurs qui influencent la gravité des symptômes et leur variabilité dans le temps.

#### Principaux symptômes

\*Des douleurs musculaires diffuses qui s'accompagnent de raideurs matinales, et de certains endroits précis du corps douloureux au toucher (voir le schéma). Le cou et les épaules sont généralement les premiers endroits douloureux, suivis par le dos, le thorax, les bras et les jambes

\*Dans les situations extrêmes, un simple toucher ou même un effleurement cause des douleurs sur tout le corps (un phénomène nommé allodynie). La douleur peut s'accompagner de l'impression que les zones douloureuses sont gonflées

\*Une douleur constante, mais aggravée par les efforts, le froid, l'humidité, les émotions et le manque de sommeil

\*Un sommeil léger et non réparateur, causant une fatigue dès le réveil

\*Une fatigue persistante (toute la journée), présente dans 9 cas sur 10. Le repos ne permet pas de la faire disparaître.

Ces principaux symptômes peuvent s'ajouter des symptômes moins caractéristiques, mais tout aussi gênants.

\*Des maux de tête ou de fortes migraines, possiblement causés par des tensions musculaires au cou et aux épaules, et par un dérèglement des voies naturelles de contrôle de la douleur

\*Un syndrome de l'intestin irritable : diarrhée, constipation et douleurs abdominales

\*Un état dépressif ou une anxiété (chez environ le tiers des personnes fibromyalgiques)

\*Des difficultés de concentration

\*Une augmentation de l'acuité des



sens, soit une sensibilité accrue aux odeurs, à la lumière, au bruit et aux changements de température (en plus de la sensibilité au toucher)

\*Un engourdissement et des fourmillements aux mains et aux pieds

\*Des menstruations douloureuses et un syndrome prémenstruel marqué

\*Un syndrome de la vessie irritable (cystite interstitielle).

#### Personnes à risque et facteurs de risque de la fibromyalgie

La fibromyalgie touche environ 4 fois plus de femmes que d'hommes. Les chercheurs pensent que les hormones sexuelles influencent l'apparition de cette maladie, mais ils ne savent pas encore de quelle manière précisément. Les personnes dont un membre de la famille souffre ou a souffert de fibromyalgie ou de dépression.

Les personnes qui ont des troubles du sommeil en raison de spasmes musculaires nocturnes ou du syndrome des jambes sans repos.

Les personnes qui ont vécu des expériences traumatisantes (un choc physique ou émotionnel), comme un accident, une chute, des sévices sexuels, une intervention chirurgicale ou un accouchement difficile.

Les personnes qui ont contracté une infection importante, comme une hépatite, la maladie de Lyme ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Les personnes atteintes d'une maladie rhumatoïde, comme la polyarthrite rhumatoïde ou le lupus.

#### Facteurs de risque

Que des facteurs de risque, ces caractéristiques sont surtout des facteurs aggravants de la maladie.

\*Le manque ou l'excès d'activité physique.

\*La tendance à avoir des pensées catastrophistes, c'est-à-dire à se concentrer sur tout ce que la douleur apporte de négatif dans sa vie.

#### Peut-on prévenir la fibromyalgie ?

La cause de la fibromyalgie n'ayant pas été formellement identifiée, aucune manière de la prévenir n'est reconnue.

Mentionnons seulement qu'il est

recommandé de ne pas être en surpoids, car celui-ci accentue les douleurs aux articulations et aux muscles. Calculez votre indice de masse corporelle et votre tour de taille.

#### Traitements médicaux de la fibromyalgie

Il n'existe pas actuellement, de façon formellement démontrée de traitement efficace, de la fibromyalgie. La médecine peut seulement aider à mieux gérer la douleur. Même s'il n'existe pas de traitement connu pour guérir la fibromyalgie, il existe une prise en charge.

#### Prise en charge non médicamenteuse

Les médicaments à eux seuls ne permettent pas d'améliorer suffisamment la qualité de vie des personnes atteintes de fibromyalgie. La prise en charge doit donc être multidisciplinaire. Les approches complémentaires, permettant notamment de se relaxer et d'apprendre à gérer sa douleur, restent probablement à l'heure actuelle les méthodes les plus efficaces pour mieux vivre avec la fibromyalgie. En cas de fortes douleurs, les bains en eau chaude, avec ou sans exercices musculaires, peuvent aussi apporter un soulagement rapide.

#### Balnéothérapie

En cas de fortes douleurs, les bains en eau chaude, avec ou sans exercices musculaires, peuvent aussi apporter un soulagement rapide. Une prise en charge en centre de rééducation avec balnéothérapie, en centre de cures thermales avec piscine d'eau chaude ont démontré une certaine efficacité.

#### Exercices aérobiques

L'exercice physique fait partie intégrante du traitement de base. Il conduit l'organisme à produire des endorphines, des hormones qui procurent un bien-être et qui calment la douleur. Plusieurs synthèses d'études, dont une publiée en 2008, ont conclu que la pratique d'exercices aérobiques supervisés réduit les symptômes de la fibromyalgie et améliore le sommeil et les capacités physiques. Les exercices d'étirement et de renforcement

amélioreraient aussi certains symptômes, mais les preuves à cet effet sont moins nombreuses.

On ne doit pas craindre d'aggraver sa maladie en faisant de l'exercice, puisque la fibromyalgie n'est pas un problème d'origine musculaire. D'ailleurs, il est connu qu'une mauvaise condition physique contribue à générer fatigue et anxiété. Il est toutefois important de commencer progressivement, avec un programme adapté à sa condition physique.

Les exercices d'aérobie pratiqués en piscine, préférablement en eau chaude, peuvent être un bon point de départ pour se remettre en action. Selon 2 essais cliniques parus en 2006, les exercices d'aquaforme (marcher ou courir dans l'eau, par exemple) sont efficaces pour soulager la douleur causée par la fibromyalgie et améliorer le sentiment de bien-être. Ils doivent être adaptés aux capacités de la personne atteinte, et leur intensité doit être augmentée de façon graduelle.

Les méthodes permettant un lâcher prise et de gérer le stress et la douleur, comme la relaxation, l'hypnose éricksonienne, ou la musicothérapie ont fait la preuve d'une efficacité dans cette maladie. Elles permettent de mieux vivre avec les douleurs et la fatigue.

#### Psychothérapie

La psychothérapie peut apporter des bienfaits significatifs aux personnes atteintes de fibromyalgie. La thérapie cognitivo-comportementale (TCC) est particulièrement efficace.

L'Association médicale canadienne préconise, quant à elle, de limiter les périodes de stress, puisque les symptômes s'accroissent avec le stress.

\*D'avoir un sommeil régulier

\*De faire des étirements et des exercices aérobiques

\*D'appliquer des compresses chaudes sur les points douloureux

\*Enfin de pratiquer de légers massages.

Source *passport santé*

SOUK-AHRAS, PESTE DES PETITS RUMINANTS

# Lancement d'une étude épidémiologique

*L'inspection vétérinaire de la wilaya a lancé une enquête épidémiologique sur la maladie de la peste des petits ruminants (PPR) chez les ovins et caprins dans la wilaya de Souk-Ahras.*

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué, jeudi 17 septembre, le responsable de cette même inspection, Ahmed Mekitaâ, affirmant à l'APS que "cette enquête s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale élaborée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en coordination avec l'Organisation mondiale de lutte contre les épidémies" et ajoutant que "cette opération représente une première étape consistant à effectuer des prélèvements dans les communes d'Oum el-Adhaïm et Bir-Bouhouche". Cette opération s'est poursuivie jusqu'au 23 septembre dernier et a ciblé 10 exploitations agricoles, où "5 prélèvements sanguins sur des ovins et des caprins ont été effectués dans chaque exploitation en vue d'être envoyés au laboratoire vétérinaire régional d'El-Tarf", a également précisé le même responsable, affirmant que cette "enquête épidémiologique vise principalement à connaître les zones pouvant être considérées



comme un foyer épidémique à travers les 26 communes de la wilaya frontalière de Souk-Ahras, ainsi qu'à évaluer la prévalence de cette maladie virale chez les petits ruminants âgés de 3 à 6 mois n'ayant pas été vaccinés auparavant". Au "cours des deux dernières années, l'épidémie de PPR a occasionné la mort de plus de 5.000 ovins à Souk-Ahras", a fait savoir le même responsable, assurant que "les services vétérinaires de la wilaya ont mené de nombreuses opérations de sensibilisation en direction des éleveurs concer-

nant les risques de la PPR sur les ovins et les caprins".

Une fois les prélèvements terminés à travers toutes les communes de la wilaya, une vaste campagne de vaccination sera lancée au cours des mois d'octobre et de novembre prochains et ciblera les jeunes ovins n'ayant pas été vaccinés l'année dernière, a annoncé le responsable de l'inspection vétérinaire de la wilaya de Souk-Ahras.

B. M.

TISSEMSILT, FORMATION PROFESSIONNELLE

## Entrée en service de la Maison de l'accompagnement

La Maison de l'accompagnement et de l'insertion de la wilaya de Tissemsilt est entrée en service jeudi 17 septembre, a indiqué la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Ainsi, il a été procédé, ce même jour, à l'installation officielle de l'instance de gestion de ce nouveau mécanisme doté de deux représentants de différents dispositifs de l'emploi de la wilaya. Le siège de cette nouvelle instance, décidée sur la base d'une décision du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, se trouve au niveau de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Tedjeddine-Hamed-Abdelwahab, au chef-lieu de wilaya. Selon la même direction, cette instance, "désormais opérationnelle, a pour mission d'orienter les diplômés des établissements de formation, de les aider dans la création de petites entreprises et de les intégrer dans le marché du travail".

La Maison de l'accompagnement et de l'insertion se veut un espace pour les stagiaires et les diplômés des centres de formation professionnelle,



ainsi que les représentants des dispositifs de l'emploi pour échanger les avis sur la manière de créer les start-up. C'est aussi un cadre idéal pour la collecte des informations utiles permettant de faire connaître les opportunités d'emploi et les formations de qualification.

Elle veille également au travail de

sensibilisation et à activer pour inculquer la culture entrepreneuriale aux jeunes formés et diplômés des établissements de formation, porteurs de projets, en plus de servir de bureau d'accueil et de collecte de données pour le marché de l'emploi.

APS

TAMANRASSET

## Ouverture de 8 spécialités au Centre universitaire

Huit nouvelles spécialités d'enseignement seront ouvertes au titre de la rentrée universitaire au niveau du Centre universitaire de Tamanrasset (CU), ont annoncé les responsables de cette institution de l'enseignement supérieur.

Il s'agit de l'introduction, dans les systèmes licence et master, des filières de finances et comptabilité, organisations en sciences politiques (licence), vestiges préhistoriques, psychopédagogie, langue anglaise, tourisme et archéologie, droit administratif et orthophonie (master).

Le CU a connu, cette saison, la sortie de 1.622 promus, dont 1.035 étudiants en licence et 587 en master, en plus de la réception cette année de 2.380 nouveaux inscrits, devant porter l'effectif étudiant global à 8.800 étudiants.

Cette structure universitaire sera renforcée, en outre, par l'acquisition de nouveaux équipements pédagogiques pour les travaux pratiques et l'accompagnement de la formation qualitative des étudiants.

IN AMENAS

## Réception de l'hôpital avant fin 2020

L'hôpital 60 lits d'In-Amenas, dont les travaux sont à plus de 85 % d'avancement, sera réceptionné avant fin 2020.

Couvrant une superficie de quatre hectares, cette structure hospitalière, pour laquelle a été mobilisée une enveloppe de 1,5 milliard DA, renferme divers pavillons, dont ceux des urgences médicales, de pédiatrie, de médecine interne, de transfusion sanguine et d'imagerie médicale, en plus d'un laboratoire, d'une pharmacie et autres installations de prise en charge médicale des malades.

Les travaux de réalisation se poursuivent à un rythme soutenu pour sa livraison et sa mise en service avant la fin de l'année, sachant que les gros œuvres sont achevés et il ne reste que les aménagements extérieurs, l'installation du système d'aération et la finalisation des procédures liées à la mise en place des équipements et matériels médicaux.

Le secteur de la santé de la wilaya d'Illizi dispose de sept établissements hospitaliers de proximité, huit polycliniques et plus de 30 salles de soins.

APS

MAURITANIE

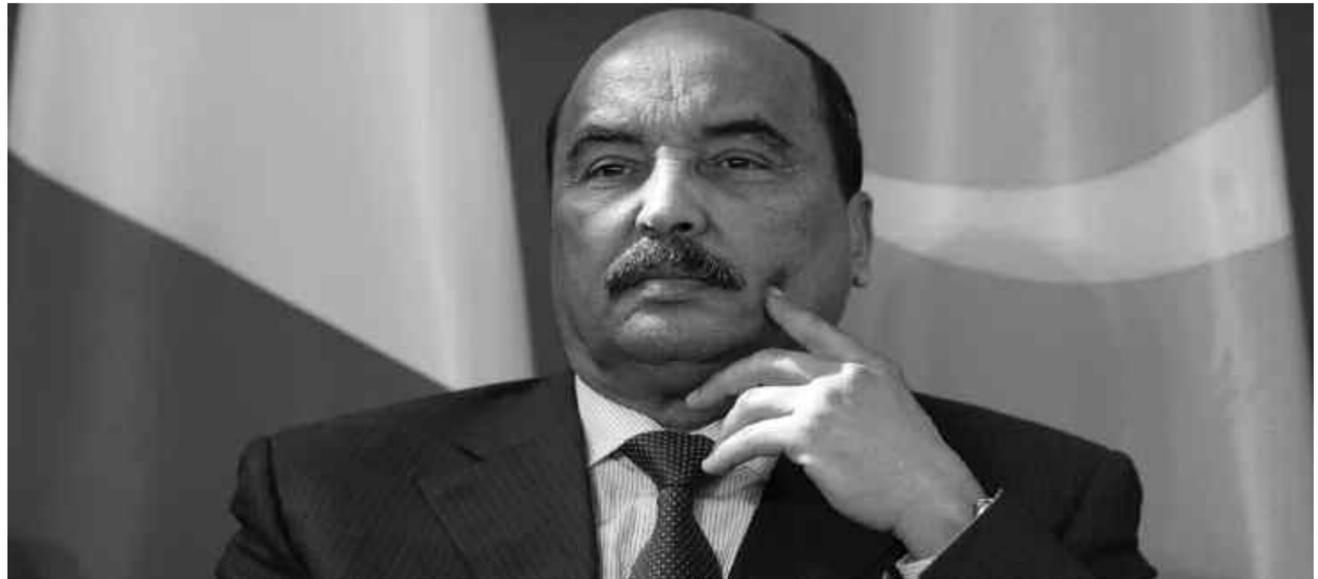
# L'ex-Président Abdel Aziz interdit de quitter Nouakchott

*L'ancien Président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz et plusieurs membres de sa famille font l'objet d'une enquête portant notamment sur des soupçons de détournement de biens publics.*

Le procureur de la République de Nouakchott-Ouest a interdit vendredi soir à Mohamed Ould Abdel Aziz de quitter la capitale durant l'enquête en cours. Plus de 300 personnes, dont l'ancien chef de l'État et plusieurs membres de sa famille, soupçonnés de corruption et de détournements de biens entre 2008 et 2019 sont concernées. L'ex-Président mauritanien réfute tout en bloc.

Les avocats de l'ancien Président mauritanien s'étonnent de la décision prise par le procureur de la République de Nouakchott-Ouest interdisant à leur client de quitter sa région de résidence durant l'enquête préliminaire de la police de répression des crimes économiques.

Jusqu'ici, l'ex-chef de l'État avait la



possibilité de se rendre dans son village, Bin Chaab, à 160 kilomètres au nord de la capitale. "On est vraiment surpris de cette décision qui prive l'ancien président de la République de son droit de circuler, de la liberté de circuler, de sa liberté de mouvement", s'étonne Takioullah Eidda, un des avocats de Mohamed Ould Abdel Aziz. "Et parfois aussi, il viole un peu son droit à la présomption

d'innocence." L'ancien Président est régulièrement convoqué par les enquêteurs et ce dimanche, une fois de plus, Mohamed Ould Abdel Aziz s'est muré dans le silence. Une stratégie conforme à la loi fondamentale, selon maître Takioullah Eidda : "Il jouit d'une immunité présidentielle en vertu de la Constitution. Et donc, il n'a pas à répondre aux questions des enquêteurs. C'est seulement devant la

Haute cour qu'il doit y répondre", affirme l'avocat.

L'enquête préliminaire a été diligentée par le Parlement suite à un rapport épinglant la gestion de l'ancien président, notamment concernant le dossier relatif à la cession d'une parcelle du port de Nouakchott en vue de la construction d'un terminal à conteneur.

VENEZUELA

## Manifestation contre les pénuries d'essence

Depuis cinq jours, les habitants de l'État du Yaracuy, dans l'ouest du pays, manifestent contre les pénuries de combustible. De Nirgua à San Felipe, 7 municipalités ont été touchées par un mouvement de protestation que l'opposition voudrait voir s'étendre à l'ensemble du pays. Les groupes de manifestants ont été rapidement dispersés à coups de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc.

Dimanche 27 septembre à Caracas, le chef de l'opposition Juan Guaido a exprimé son soutien aux protestataires du Yaracuy. Il a appelé ses conci-

toyens à former partout dans le pays des "commandos pour la liberté et pour des élections libres". Mais l'opposition, très divisée, ne semble pas en mesure de capitaliser le mécontentement populaire. Les images qui circulent sur les réseaux sociaux montrent des petits groupes de manifestants en colère et des échauffourées parfois violentes avec les forces de l'ordre.

Dans le Yaracuy, comme dans le reste du pays, les pannes d'électricité sont quotidiennes. Mais l'eau, elle, n'arrive qu'un jour sur trois. L'essence se fait encore plus rare.

Dans ce pays immensément riche en pétrole, les queues de voitures immobiles devant les pompes à essence font désormais partie du paysage. Même la capitale, Caracas, n'est plus épargnée par le manque de combustible. Le confinement décrété en mars pour faire face à la pandémie sanitaire a encore empiré les conditions de vie d'une population épuisée par sept ans de récession. Dimanche, des incidents ont également été signalés à San Sebastian de los Reyes, dans le département d'Aragua, et à Santa Maria de Ipire dans le Guarico.

SUISSE

## Rejet de l'initiative de limiter la libre circulation

"Un signal positif" pour les relations UE-Suisse : Bruxelles a salué le net rejet par les Suisses de l'initiative visant à limiter l'immigration des citoyens européens.

Soulagement et satisfaction pour les dirigeants européens : c'est à une large majorité que les Suisses ont dit non à la limitation de l'immigration des citoyens de l'Union européenne.

Près de 62 % des électeurs ont rejeté ce dimanche l'initiative lancée par la droite populiste de l'UDC. Le taux de participation a en outre été élevé autour de 59 %.

Le résultat a été salué par la prési-

dente de la Commission européenne. "Ce vote soutient un des piliers centraux de notre relation : la liberté mutuelle de circuler, de vivre et de travailler en Suisse et dans l'Union européenne. Je salue ce résultat. J'y vois un signal positif pour continuer à consolider et approfondir nos relations", a déclaré Ursula von der Leyen. L'UE est le principal partenaire commercial de la Suisse. Et le "non" à la votation avait le soutien des milieux économiques et de tous les autres partis, hormis l'UDC. C'est un revers pour le premier parti du pays qui dénonce "une immigration incon-

trôlée et démesurée". "Nous défendons nos valeurs. L'immigration sera toujours un problème en Suisse" a réagi le président de l'UDC, Marco Chiesa, et d'ajouter "nous ne voulons pas avoir dix millions d'habitants en Suisse". A présent, le chantier des relations bilatérales entre la Suisse et les institutions européennes va se poursuivre. Depuis plusieurs années, Bruxelles souhaite conclure un accord-cadre avec Berne pour simplifier leurs relations. Mais côté suisse, cet accord est loin de faire l'unanimité, à gauche comme à droite.

Agences

ESPAGNE

## La Cour suprême interdit toute fonction publique au Président catalan

La Cour suprême espagnole a interdit lundi au chef de l'exécutif autonome de Catalogne, Quim Torra, d'exercer des fonctions publiques pendant 18 mois pour des faits de désobéissance, une décision qui devrait conduire à l'organisation d'élections régionales anticipées.

A l'origine de cette affaire, le refus de Torra de retirer durant la campagne des élections législatives de 2019 des symboles pro-indépendantistes, tels que drapeaux ou rubans jaunes, malgré les injonctions de la commission électorale espagnole qui estimait qu'il s'agissait de propagande. Le président de la Généralité de Catalogne avait défendu ses actes en appelant à la liberté d'expression.

Un appel de cette décision est possible mais celle-ci prend effet à partir du moment où elle est annoncée, ce qui veut dire que le vice-Président catalan Pere Aragonès va bientôt devenir le chef du gouvernement régional.

L'interdiction pourrait entraîner des élections anticipées dans la région du nord-est de l'Espagne afin de trouver un remplacement si, comme prévu, le parlement régional ne désigne pas un candidat au poste dans les prochains jours.

Agences

PROPAGANDE PRO-OPPOSITION EN SYRIE

# Des documents révèlent le rôle du gouvernement britannique

Plus de la moitié des informateurs utilisés par Al Jazeera en Syrie avaient été formés à un programme conjoint du gouvernement américano-britannique appelé - Basma - et qui a lancé des centaines de militants de l'opposition syrienne...

La divulgation de documents récents révèle une vaste opération de propagande en Syrie menée par des entreprises publicitaires et des médias occidentaux sous direction et financement du gouvernement britannique, mais aussi d'autres gouvernements. L'opération a consisté à créer des médias sociaux "indépendants" comme les casques blancs ou des pseudos reporters qui, en fait, fournissaient à la presse occidentale des informations fabriquées par les renseignements britanniques, entre autres. Ces documents récents n'ont pas pu encore être vérifiés mais ils correspondent à ce qui a été dénoncé depuis de nombreuses années. A la lecture de cette manipulation on conçoit aisément que ceux qui prétendent dénoncer cet "accompagnement d'intervention de guerre" comme Assange, Manning, mais aussi Vltchek le fassent au prix de leur vie. Des entreprises de renseignement financées par le gouvernement britannique ont formé les dirigeants de l'opposition syrienne, ont diffusé des articles dans les médias de la BBC à Al Jazeera, et ont manipulé un groupe de journalistes. C'est ce qu'une série de documents démontre aujourd'hui.

## Une infrastructure avancée de propagande

Ces documents montrent comment des entreprises du gouvernement britannique ont développé une infrastructure avancée de propagande pour stimuler le soutien en Occident à l'opposition politique et armée de la Syrie.

Pratiquement tous les aspects de l'opposition syrienne ont été imaginés et commercialisés par des entreprises de relations publiques soutenues par le gouvernement britannique, cela va de leurs récits politiques à leur image de marque, de ce qu'ils ont dit à l'endroit où ils l'ont dit, tout a relevé d'une organisation publicitaire payée pour ce travail.

Les fichiers divulgués révèlent comment les renseignements occidentaux ont manipulé les médias, mettant soigneusement en avant la couverture médiatique en langue anglaise et arabe de la guerre contre la Syrie afin d'obtenir un flot constant de couverture pro-opposition.

Des entrepreneurs américains et européens ont formé et conseillé les diri-



geants de l'opposition syrienne à tous les niveaux, des jeunes militants des médias aux chefs du gouvernement parallèle en exil. Ces entreprises ont également organisé des interviews pour les dirigeants de l'opposition syrienne sur les grands médias tels que la BBC et la chaîne britannique Channel 4.

Plus de la moitié des informateurs utilisés par Al Jazeera en Syrie avaient été formés à un programme conjoint du gouvernement américano-britannique appelé - Basma -, qui a lancé des centaines de militants de l'opposition syrienne.

Les entreprises de relations publiques du gouvernement britannique ont non seulement influencé la façon dont les médias couvraient la crise en Syrie, mais comme le révèlent les documents divulgués, elles ont produit leurs propres pseudo-nouvelles pour être diffusées sur les principaux réseaux de télévision du Moyen-Orient, y compris BBC Arabic, Al Jazeera, Al Arabiya et Orient TV.

Ces entreprises financées par le Royaume-Uni ont fonctionné comme des services de relations publiques à plein temps pour l'opposition armée syrienne dominée par les extrémistes. Un entrepreneur, appelé InCoStrat, a déclaré qu'il était en contact permanent avec un réseau de plus de 1.600 journalistes internationaux et "influenceurs", et comment il les a utilisés pour imposer les points de vue pro-opposition.

## "adoucir" l'image du terrorisme

Un autre entrepreneur du gouvernement occidental, ARK, a élaboré une stratégie pour "re-marquer" l'opposition armée salafiste-djihadiste en Syrie en "adoucisant son image". ARK s'est vanté d'avoir fourni une propagande de l'opposition qui "a été diffusée presque tous les jours" sur les grandes chaînes de télévision en langue arabe.

Pratiquement tous les grands médias occidentaux ont été influencés par la campagne de désinformation financée

par le gouvernement britannique, de documents divulgués, du New York Times au Washington Post, de CNN au Guardian, de la BBC à BuzzFeed.

Les dossiers confirment les reportages de journalistes, y compris Max Blumenthal de la Grayzone sur le rôle d'ARK, l'entrepreneur du gouvernement des États-Unis et du Royaume-Uni, en ce qui concerne les Casques blancs dans les médias occidentaux. ARK a publié les reportages et les déclarations des Casques blancs, et a aidé ce groupe financé par l'Occident à devenir une arme de propagande clé de l'opposition syrienne.

Les documents divulgués se composent principalement de matériel produit sous les auspices du Foreign and Commonwealth Office du Royaume-Uni. Toutes les entreprises citées dans les dossiers ont été contractées par le gouvernement britannique, mais bon nombre d'entre elles ont également mené des "projets multi-donneurs" qui ont reçu des fonds des gouvernements des États-Unis et d'autres pays d'Europe occidentale.

En plus de démontrer le rôle joué par les agences de renseignement occidentales dans l'élaboration de la couverture médiatique, les documents mettent en lumière le programme du gouvernement britannique visant à former et à armer les groupes rebelles en Syrie.

D'autres documents montrent comment les gouvernements de Londres et de l'Ouest ont travaillé ensemble pour construire une nouvelle force de police dans les zones contrôlées par l'opposition.

Bon nombre de ces groupes d'opposition, soutenus par l'Occident en Syrie, étaient des salafistes extrémistes. Certains des organismes du gouvernement britannique dont les activités sont exposées dans ces documents divulgués avaient en effet pour but de soutenir Jabhat al-Nusra, affilié à al-Qaïda en Syrie et ses ramifications de fanatiques.

Les documents ont été obtenus par le groupe Anonymous et ont été publiés sous une série de dossiers intitulés,

"Op. HMG [Gouvernement de Sa Majesté] Cheval de Troie : De Initiative pour l'intégrité à Covert Ops dans le monde entier". Les leaders non identifiés ont déclaré qu'ils visent à "exposer l'activité criminelle du FCO du Royaume-Uni et des services secrets", déclarant : "Nous déclarons la guerre au néocolonialisme britannique !"

Une fuite du rapport du ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni à partir de 2014 avait révélé une opération conjointe avec le ministère de la Défense et le ministère du Développement international pour soutenir "les communications stratégiques, la recherche, le suivi et l'évaluation et le soutien opérationnel aux entités de l'opposition syrienne."

Le FOC britannique a clairement déclaré que cette campagne consistait à "créer des liens de réseau entre les mouvements politiques et les médias, par la construction de plateformes médiatiques indépendantes locales".

Le gouvernement britannique avait prévu "le mentorat, la formation et le coaching pour améliorer la prestation des services de médias, y compris les médias numériques et sociaux".

Un autre document gouvernemental de 2017 expliquait clairement comment la Grande-Bretagne a financé le "mentorat de sélection, de formation, de soutien et de communication des militants syriens qui partageait la vision du Royaume-Uni pour une future Syrie... et qui respecterait un ensemble de valeurs conformes à la politique du Royaume-Uni".

Pour établir une infrastructure capable de gérer le blitz de propagande, la Grande-Bretagne a payé une série d'entrepreneurs gouvernementaux, y compris ARK, The Global Strategy Network (TGSN), Innovative Communication & Strategies (InCoStrat), et Albany.

Le travail de ces entreprises s'est fait en concertation et certains ont collaboré à des projets de culture de l'opposition syrienne.

Agences

LIGUE 1: MC ALGER

# Ça bouillonne au Mouloudia



*Le MC Alger vit, sur le plan administratif, l'une des périodes les plus difficiles de son histoire. Une semaine après la reprise des entraînements, le vieux club algérois vit toujours au rythme des conflits internes.*

PAR MOURAD SALHI

**A** lors que la plupart des clubs du Championnat de Ligue 1 renouent avec les préparatifs de la prochaine saison après plusieurs mois d'arrêt, le Mouloudia d'Alger peine encore à prendre son envol. Rien ne va plus au vieux club algérois. En effet, après l'échec de la fameuse fusion entre le MC Alger et le GS Pétroliers, le Mouloudia se retrouve actuellement en pleine crise interne. L'actuel président du conseil d'administration, Abdenacer Almas, ne fait plus l'unanimité et son départ n'est qu'une question de temps, selon les proches du club. Arrivé au mois de janvier dernier, Almas, qui avait déjà travaillé au sein du GS Pétroliers, semble être dépassé

par les événements. Sa gestion des affaires du club est de plus en plus remise en cause par ses proches collaborateurs. Le Mouloudia d'Alger version Almas n'a ni de directeur général ni de directeur sportif.

A quelques mois seulement du centenaire du club, les supporters montent au créneau et exigent le départ de cette administration. Les reproches qui ont été faits à cette administration sont, surtout, le recrutement hasardeux et le retard que connaît le centre d'entraînement de Zéralda.

Ce n'est pas tout, l'absence de préparateur physique dans le staff technique, l'échec de la procédure de la baisse de la masse salariale, le problème de l'Ivoirien Isla et le Camerounais Rooney ont agacé l'actionnaire majoritaire du club, à savoir Sonatrach.

Autrement dit, les jours de l'actuel président du conseil d'administration, Abdenacer Almas, sont comptés. Dans l'entourage du club, on évoque déjà l'arrivée de l'ancien président Achour Betrouni ainsi que de Ghrib. Pour Achour Betrouni, le retour au Mouloudia est impossible. Betrouni, qui garde toujours de mauvais souvenirs, refuse de revenir au MCA. "J'ai

accepté la mission à deux reprises. Mais la dernière m'a vraiment fait mal. Certes, ils m'ont sollicité pour revenir, cela m'a vraiment touché, mais je ne peux pas revenir", a-t-il déclaré à la presse.

De son côté, l'entraîneur Nabil Neghiz n'est pas content des conditions dans lesquelles travaille actuellement. Cet entraîneur avait même dénoncé une campagne acharnée contre sa personne, tout en soulevant des manœuvres malsaines. "Je dénonce cette campagne acharnée visant ma personne, orchestrée par des personnes malintentionnées. Ils veulent nous déstabiliser car nous avons refusé de recruter leurs joueurs", a-t-il avancé lors d'une conférence de presse à Alger. L'affaire du joueur Samy Frioui a fait également couler beaucoup d'encre. Le joueur avait quitté le lieu de stage à Aïn Benian, en refusant de renouveler son contrat sans la revalorisation de son salaire qui est de 250 millions par mois. L'affaire est réglée après l'intervention du président Almas, mais le joueur devait comparaître devant le conseil de discipline. A quoi s'ajoute aussi le problème du maillot qui a été soulevé cette semaine par

SECTEUR DES SPORTS

## Les recommandations du président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une séance de travail à laquelle ont pris part le Premier ministre, le ministre de la Jeunesse et des Sports, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite et le président du Comité olympique algérien (COA), indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, aujourd'hui (lundi, ndlr), une séance de travail à laquelle ont pris part le Premier ministre, le ministre de la Jeunesse et des Sports, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite, et le président du Comité olympique algérien (COA)", précise le communiqué.

Lors de cette séance de travail, ont été évoqués "les préparatifs de la participation de l'Algérie aux Jeux olympiques (JO) prévus en juillet 2021 au Japon, les préparatifs en cours pour la tenue des Jeux méditerranéens de 2022 (JM) à Oran et d'autres questions liées à l'organisation du sport en général et des sports d'élite et olympiques, en particulier". Dans ce contexte, le Président Tebboune a donné des orientations précises pour une bonne préparation matérielle et humaine de ces compétitions internationales et la promotion du sport, même à l'école. Insistant sur l'impératif d'améliorer "les mécanismes de découverte et de sélection des jeunes talents sportifs dans toutes les wilayas du pays, le président Tebboune a souligné également la nécessité de les orienter et de les former par les meilleurs encadreurs et

entraîneurs algériens et internationaux pour qu'ils figurent parmi les sportifs d'élite de niveau international et puissent hisser l'emblème national, à l'instar de leurs prédécesseurs de l'ancienne génération, tout en entonnant l'hymne national dans tous les fora régionaux et internationaux du sport d'élite".

Le Président Tebboune a demandé de "transmettre ses salutations à tous les sportifs, femmes et hommes, qui ont hissé haut l'emblème de leur pays et dédié leurs médailles au peuple algérien, notamment en les conjonctures difficiles qu'il a eues à traverser".

Au terme de la réunion, le président de la République a ordonné "le lancement immédiat de l'organisation des sports scolaire et universitaire, compétitions comprises, à tous les niveaux".

APS

MAHREZ :

**« Un mauvais résultat, mais c'est juste le début »**

Auteur d'un but et d'une passe décisive face à son ancienne équipe, Leicester City, cela n'a pas suffi pour que son équipe emporte les trois points de la victoire. Riyad Mahrez et Manchester City ont concédé une lourde défaite inattendue face au Foxes (2-5) pour le compte de la troisième journée de la Premier League. L'international algérien a publié un post juste après cette rencontre sur son compte instagram où il a écrit : « Un mauvais résultat, mais c'est juste le début, nous allons revenir en force », une manière pour lui de dire que les Citizens vont rebondir malgré cette défaite surprise face aux Foxes de son ancien coéquipier Vardy, auteur d'un triplé lors de cette partie.

Manchester City occupe la 11e place avec trois points au compteur après trois journées disputées mais avec un match en retard.

ESPAGNE

**Benkhemassa dans l'équipe-type de la troisième journée**

Après avoir débuté le Championnat de Ligue 2 espagnole par une défaite, Malaga va mieux depuis deux journées et a réalisé deux succès d'affilée avec un bon Mohamed Benkhemassa. L'ancien joueur de l'USM Alger a fait une très belle rencontre lors de la dernière journée face à Alcorcorn et il a réussi à imposer son jeu au milieu du terrain. La prestation de Benkhemassa n'est pas passée inaperçue par les spécialistes et il a été choisi dans l'équipe-type de la troisième journée en Segunda Liga.

C'est la première apparition de l'international algérien dans l'équipe-type cette saison.

NIGER

**Jean-Michel Cavalli futur sélectionneur**

Le Niger, futur adversaire de l'Algérie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, est sur le point de finaliser un accord avec l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli afin de le nommer au poste de sélectionneur. La Fédération nigérienne a annoncé que l'ancien coach des Verts est arrivé à Niamey pour s'engager avec le MENA.

Jean-Michel Cavalli, ex-sélectionneur de l'Algérie de 2006 à 2007, a pour bilan avec les Verts un passage décevant marqué par une non-qualification pour la CAN-2008, illustrée par une défaite cinglante à domicile contre la Guinée au Stade 5-Juillet en juin 2007.

Cavalli a également entraîné le MC Oran et l'USM Alger, ainsi que d'autres clubs sur le continent africain à l'image du Wydad Casablanca, d'Al-Hilal et de l'Ittihad Alexandria.

Pour rappel, les Verts sont versés dans le groupe A de la phase de groupe des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, en compagnie du Burkina Faso, du Niger et de Djibouti.

**ENQUÊTES  
CRIMINELLES**



21h00



Au sommaire : «Affaire Valérie Bacot : la nouvelle Jacqueline Sauvage ?» Le 2 octobre 2017, à Chassenard, un village entre l'Allier et la Saône-et-Loire. Valérie Bacot, mère de famille de 39 ans à la silhouette frêle et fragile, et trois de ses enfants viennent d'être dénoncés par une amie de la famille qui les accuse du meurtre de Daniel Polette, leur mari et père, porté disparu depuis dix-huit mois - «Affaire Yolande Moustrou : l'ensorceleuse de Narbonne». Sigeon, dans l'Aude. Le 19 juin 2005, Didier Berthomieu est retrouvé mort dans sa voiture, un pistolet à la main. Tout laisse penser que le maçon de 46 ans s'est suicidé en se tirant une balle en pleine tête

**ENQUÊTE SOUS  
HAUTE TENSION**



21h00



Le petit port de pêche popularisé par Brigitte Bardot est un symbole français, devenu lieu de villégiature des stars de la jet-set. La ville et les communes adjacentes, qui forment le célèbre golfe de Saint-Tropez, accueillent chaque année plus de 1,6 million de vacanciers, des estivants riches et des nuées de touristes ordinaires. Cet été, des caméras ont suivi le quotidien des gendarmes de la presqu'île varoise. Mobilisés 24 heures sur 24, ils interviennent sur tous les fronts : plages à évacuer d'urgence à cause d'un obus de la Seconde Guerre mondiale, dépressifs qui tentent de se noyer, escrocs qui veulent dépouiller des personnes âgées ou noctambules alcoolisés au volant

**ALEX HUGO  
LA BALADE SAUVAGE**



21h00



On avertit Alex Hugo de la fugue de deux garçons de 12 et 10 ans, partis avec un pistolet volé à leur père, lequel est un militaire récemment rentré du Mali. Pour l'enquêteur, cette histoire a une résonance particulière : savoir ces deux enfants seuls dans la nature, avec une arme à feu dont ils ne mesurent pas la dangerosité, lui est insupportable. Il mobilise toute son attention à la résolution de cette affaire

**FAUT PAS RÊVER  
TERRE DE CARACTÈRES**



21h00



Carolina De Salvo nous emmène là où se finit la terre, dans le Finistère, au contact des éléments qui ont notamment permis de sortir de l'Âge de pierre ! Ainsi Malo, féru de paléontologie, invite l'animatrice à se glisser dans la peau de Cro-magnon. Mais la mer est elle aussi source de richesses. Lors de marées exceptionnelles, elle devient un terrain de jeu fantastique pour Hugo, cuisinier et amoureux des algues. Pour sa part, Jean Jacques préfère la voie des airs et propose un survol du Finistère en avion. Puis Gérard embarque Carolina en Pays bigouden pour une tournée peu banale au volant de son alambic ambulante. On le surnomme «Gégé la Goutte» !



**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE**

**EVA**



21h00



Aide à domicile, Bertrand Valade laisse mourir l'homme dont il s'occupe ; un vieux romancier anglais qui venait de terminer une pièce de théâtre. Bertrand s'empare du manuscrit, dont il s'approprie la paternité, et la pièce fait un triomphe. Mais harcelé par son éditeur, Bertrand est incapable d'écrire. Il fait bientôt la rencontre de la mystérieuse Eva

**LE MONDE DE JAMY  
CES ANIMAUX QUI NOUS  
FONT DU BIEN**



21h00



Fidèles compagnons et précieux alliés pour secourir les humains, les chiens sont utilisés pour soigner, suite à de récentes découvertes scientifiques. Jamy et Eglantine ont suivi pendant un an la formation de deux champions : Nook, qui est utilisé en cas d'avalanche, et Mezzo, qui guide un aveugle. Quant au caniche royal Medley, il est l'un des premiers canidés formés en France pour détecter le diabète. Cet animal a changé le quotidien du jeune Hugo. Il alerte son maître avant les crises d'hypoglycémie et d'hyperglycémie. Dans un centre d'hippothérapie en Lozère, des chevaux apportent du réconfort aux malades

**LE MEILLEUR PÂTISSIER**



21h00



L'éminente Mercotte et l'enthousiaste Cyril Lignac réservent de nombreuses surprises et de nouveaux challenges aux 14 pâtisseries amateurs qui vont vivre l'aventure la plus folle de leur vie en pénétrant dans le temple de la gourmandise... Ils devront faire preuve d'inventivité pour relever «le défi de Cyril», montrer toute leur rigueur lors des épreuves techniques de Mercotte et seront également jugés par les plus grands noms de la pâtisserie lors de l'épreuve créative. Au sommaire : Le défi de Cyril : le tour du monde des animaux extraordinaires. - L'épreuve technique : Le Earth Cake. - L'épreuve créative : Raconter un rêve. Avec le Chef Yann Brys, Meilleur Ouvrier de France

**THE RESIDENT  
PÈRE DE L'ANNÉE**



21h00



L'état de Jessie, la soeur de Nic, ne s'améliore pas. Celle-ci ne supporte pas la passivité de leur père vis-à-vis de la situation. Bell traite une femme pour une maladie sexuellement transmissible. Il s'avère qu'il a eu une relation avec elle. A.J. en découvre plus sur ses origines et Conrad s'implique personnellement pour sauver un patient



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Fadjr	05h16
Dohr	12h38
Asr	15h59
Maghreb	18h35
Icha	19h53

## SPORTS

# Tebboune ordonne la reprise de tous les championnats

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une séance de travail dédiée au secteur du sport, durant laquelle il a ordonné la reprise de tous les championnats, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

“Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une séance de travail à laquelle ont pris part le Premier ministre, le ministre de la Jeunesse et des Sports, la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite et le président du Comité olympique algérien (COA)”, a précisé le communiqué.

Lors de cette séance de travail, ont été évoqués “les préparatifs de la participation de l'Algérie aux Jeux olympiques (JO) prévus en juillet 2021 au Japon, les préparatifs en cours pour la tenue des Jeux méditerranéens de 2022 (JM) à Oran et d'autres question liées à l'organisation du sport en général et des sports d'élite et olympiques, en particulier”.

Dans ce contexte, le président Tebboune a donné des “orientations précises pour une bonne préparation matérielle et humaine de ces compétitions internationales et la promotion du sport, même à l'École”.

Insistant sur l'impératif d'améliorer “les mécanismes de découverte et de sélection



des jeunes talents sportifs dans toutes les wilayas du pays, le président Tebboune a souligné également la nécessité de les orienter et de les former par les meilleurs encadreurs et entraîneurs algériens et internationaux pour qu'ils figurent parmi les sportifs d'élite de niveau international et puissent hisser l'emblème national, à l'instar de leurs prédécesseurs de l'ancienne génération, tout en entonnant l'hymne national dans tous les fora régionaux et internationaux du sport d'élite”.

Le président Tebboune a demandé de “transmettre ses salutations à tous les sportifs, femmes et hommes, qui ont hissé haut l'emblème de leur pays et dédié leurs médailles au peuple algérien, notamment en les conjonctures difficiles qu'il a eu à traverser”.

Au terme de la réunion, le président de la République a ordonné “le lancement immédiat de l'organisation des sports scolaire et universitaire, compétitions comprises, à tous les niveaux”.

## AUTOROUTE DE BEJAIA

# La nouvelle étape décisive franchie

La construction de l'autoroute de Bejaia, qui relie cette ville à l'autoroute est-ouest sur 100 km, a franchi une nouvelle étape décisive, avec l'achèvement des travaux de creusement du tunnel de Sidi Aich, l'un des points critiques du projet.

“C'est un tunnel de 1.600 m, les travaux de creusement sont terminés, il reste uniquement le bétonnage”, explique le wali de Bejaia Ahmed Mabed au micro de l'ENTV qui a diffusé un reportage sur le projet dans son JT de 20H de lundi 28 septembre.

La construction de ce tunnel a donné du fil à retordre au groupe chinois CRCC en charge de la réalisation de cette autoroute qui relie Bejaia à l'autoroute est-ouest, en raison notamment de la nature difficile du terrain. “Il y a eu beaucoup de problèmes

et de difficultés, mais aussi beaucoup d'efforts de la part de la société chinoise”, résume le wali de Bejaia qui pointe la nature du terrain. Le représentant de la société chinoise affirme que la réalisation du tunnel est “dans ses dernières retouches”. “Les équipements de ventilation sont disponibles et nous avons choisi une marque algérienne”, ajoute-t-il.

Selon l'ENTV, le tunnel de Sidi Aich sera livré dans trois mois. Toutefois, la wilaya de Bejaia n'a pas tenu son engagement de livrer un nouveau tronçon de 10 km, sans doute en raison de la pandémie de coronavirus qui a paralysé le secteur du BTP pendant plusieurs mois. Début février, la wilaya annonçait en effet l'ouverture à la circulation automobile d'un tronçon de 10

km durant le 1er semestre 2020. Il s'agissait du tronçon situé entre “l'échangeur Oued Amizour-El Kseur-Village agricole. Le taux d'avancement du lot route est de 90%. Pour le lot ouvrage d'art, ce taux est de 95%. Ce tronçon sera ouvert à la circulation durant ce premier semestre de l'année en cours”, avait précisé la wilaya, à l'issue de la visite du wali sur le chantier.

Lancés en décembre 2013, les travaux de l'autoroute de Bejaia, qui ont été confiés au groupement algéro-chinois composé de Sapt et CRCC pour un 101 milliards de dinars, devaient être achevés en 2016. En 2018, une enveloppe supplémentaire de 10 milliards de dinars a été ajoutée au projet qui enregistre un retard considérable.



AGÉ DE 91 ANS

## L'émir du Koweït n'est plus

L'émir du Koweït, Sabah al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, est décédé hier à l'âge de 91 ans des suites d'une maladie, rapporte le média britannique BBC qui cite la Télévision étatique koweïtienne.

Né en 1929, le cheikh Sabah al-Ahmed al-Sabah dirigeait le pays en qualité d'émir, depuis janvier 2006. Il a également été Premier ministre entre 2003 et 2006. Avant cela, il a occupé le poste de ministre des Affaires étrangères pendant près d'un demi-siècle, de 1963 à 2003. Qualifié de “doyen de la diplomatie arabe”, Sabah al-Ahmad al-Sabah avait joué un rôle prépondérant dans le rétablis-

sement des relations diplomatiques avec les pays qui avaient soutenu l'invasion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein. Le défunt émir a également joué à plusieurs reprises le rôle de médiateur dans des conflits régionaux, notamment durant les tensions actuelles entre l'Arabie saoudite et le Qatar. Le cheikh al-Sabah avait été transporté en juillet dernier par avion aux États-Unis pour un traitement médical après une opération chirurgicale pour une infection non précisée. Le défunt émir du Koweït sera succédé par son demi-frère, le prince-héritier Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, âgé de 83 ans.

## VACCIN RUSSE ANTI-COVID-19

### Yasmine Moussous, 1<sup>re</sup> Algérienne à recevoir une dose

La journaliste Yasmine Moussous, qui travaille pour la chaîne d'informations Russia Today (RT), est la première algérienne à se voir administrer le vaccin russe contre coronavirus Covid-19.

Dans une vidéo postée, avant-hier, sur son compte Facebook, la journaliste qui est basée à Moscou, a donné des nouvelles après avoir reçu une dose de Sputnik V.

“Rien d'exceptionnel à signaler. Ma température est très normale. Je me trouve à mon lieu de travail (...)”, a annoncé l'animatrice, qui remercie l'ensemble de ses abonnés qui ont eu à s'inquiéter pour elle. Le 11 août, le président russe Vladimir Poutine avait annoncé que la Russie a développé le premier vaccin contre le coronavirus, en précisant que sa fille a “participé à l'expérience” en recevant une dose. “Ce matin, pour la première fois au monde, un vaccin contre le nouveau coronavirus a été enregistré”, avait déclaré M. Poutine. “Je sais qu'il est assez efficace, qu'il donne une immunité durable”, a-t-il ajouté. Le vaccin a été développé par l'Institut Nikolai Gamaleïa, un centre de recherche d'État en épidémiologie et microbiologie situé à Moscou.

Début septembre, une étude publiée dans la revue britannique The Lancet affirmait, que le vaccin russe contre le coronavirus donnait des résultats préliminaires encourageants. Après évaluation par un comité scientifique indépendant, l'étude a conclu que le vaccin baptisé Sputnik V déclenche une réponse immunitaire et n'a pas entraîné d'effets indésirables graves.

L'Algérie, pour sa part, se tient prête à acquérir le vaccin anti-Covid dès sa commercialisation. Le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid a, maintes fois, rappelé l'engagement du gouvernement à acquérir le vaccin, une fois qu'il aura prouvé son efficacité dans le pays de provenance.

## COVID-19 EN ALGÉRIE

### Première hausse des contaminations depuis fin août

La décrue de l'épidémie de coronavirus s'est estompée hier mardi 29 septembre, avec la première hausse des nouveaux cas quotidiens de Covid-19 depuis fin août, selon le bilan établi par le ministère de la Santé. Ces dernières 24 heures, 155 nouveaux cas positifs de Covid-19 ont été recensés en Algérie, contre 146 la veille et 152 dimanche, 160 cas samedi, 175 cas vendredi, contre 179 cas jeudi, 186 cas mercredi et 191 cas il y a une semaine jour pour jour.

Toutefois, il est encore tôt pour parler d'un changement dans l'évolution de l'épidémie, parce que la hausse est très légère (9 cas) et il faudra attendre les prochains jours pour voir si la tendance haussière est de retour, après plus d'un mois de baisse sans interruption.

Par wilayas, Alger a enregistré le plus grand nombre de nouveaux cas (+39 cas), devant Batna et Tizi Ouzou avec 13 cas chacune, et Oran avec 11 nouveaux cas.